

## L'Étai

**Étai** : n.m. (anc. Néerl. *staeye*). Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction ou les pierres d'une fouille.

Le provisoire, comme chacun sait, peut durer longtemps. Si longtemps que ce provisoire est devenu définitif. Bravo à l'artisan charpentier qui a su faire, provisoirement, un ouvrage si solide et si efficace, qu'il dure depuis plus de quarante ans.

Dans son rapport sur notre édifice au Congrès archéologique de France de 1958, Jean Vallery-Radot parle de *faute initiale* : Les arcs-boutants, placés trop bas, n'auraient pas compensé la poussée des voûtes, entraînant la rupture de quelques doubleaux.

Restaurée en grande partie à la fin du 19<sup>e</sup> s., le coût des travaux de la Collégiale dépassa le devis initial. La reprise de cette *faute* n'a pu être effectuée. Faut-il s'en réjouir ? Il était notamment prévu dans ce devis initial, de **supprimer le Jubé...**

Une génération plus tard, en 1962, les désordres de la voûte furent si alarmants qu'il fallut placer cet étau de sauvegarde pour attendre des jours meilleurs.....



.....qui ne sont pas encore arrivés...